

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **37 (1901)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

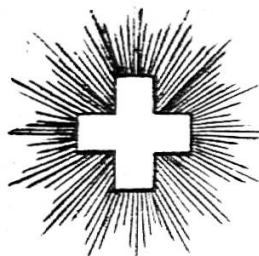
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XXXVII<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 1.



LAUSANNE

5 janvier 1901.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

---

**SOMMAIRE:** *Avis. — De l'emploi de la carte muette. — Chronique scolaire : Vaud. — Bibliographie. — Partie pratique: A nos lecteurs. — Projet de plan d'études. — Une nouvelle école. — Elocution et rédaction. — Arithmétique.*

---

## AVIS

*La composition du Comité de rédaction reste la même pour 1901 que pour l'année dernière. Le rédacteur de la partie pratique, toutefois, M. Alexis Reymond, instituteur à Morges, doit renoncer, pour des motifs de santé, à diriger cette partie importante de l'organe romand. M. Reymond a rendu d'excellents services à L'ÉDUCATEUR, qui lui garde un souvenir reconnaissant. Nous prendrions difficilement parti de cette détermination, si, d'une part, nous n'avions l'assurance que M. Reymond restera notre fidèle collaborateur et préparera, en particulier, une série de leçons de dessin pour l'école primaire, et, si d'autre part, nous n'avions pour le remplacer un praticien qui offre toutes les garanties désirables, M. Ulysse Briod, maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales caudoises.*

---

## DE L'EMPLOI DE LA CARTE MUETTE

Les connaissances dont l'acquisition exige un travail attentif de l'esprit et une application soutenue sont celles qui se gardent le mieux. Cet aphorisme, souvent répété sous des formes différentes, s'applique à l'étude de la carte. La géographie, en tant que matière scolaire, a des côtés séduisants. Comme l'ont dit en excellents termes, dans de récents rapports, M. E. Béraneck<sup>1</sup> et M. L. Poirier-Delay<sup>2</sup>, elle parle à l'imagination des élèves; elle les captive par

<sup>1</sup> E. Béraneck, maître au Collège cantonal. *La Géographie et son enseignement*. Rapport présenté à la Conférence des Maîtres du Collège cantonal et publié par *L'Éducateur*. Lausanne (Imp. Viret-Genton), 1900.

<sup>2</sup> L. Poirier-Delay, maître de géographie et d'histoire au Collège et à l'Ecole supérieure de Montreux. *Enseignement de la géographie*. Rapport présenté à l'Assemblée générale des Maîtres secondaires du Canton de Vaud. Montreux (Imp. Leyvraz et Junger), 1900.

ses récits qui les transportent dans un autre monde, par ses aperçus sur la vie et les mœurs des populations de toute race et par le sentiment qu'ils en retirent que ces hommes sont leurs frères, qu'ils sentent, se réjouissent et souffrent comme eux ; elle leur plaît également par son caractère d'actualité et par les explications qu'elle leur donne sur les questions qui se présentent à eux dans leurs lectures et — en ces temps de politique coloniale intense et d'expansion des nations européennes dans le monde entier — sur les événements dont ils entendent parler chaque jour.

Mais à côté des descriptions, il y a l'étude proprement dite qui ne peut se faire qu'avec l'aide de la carte, il y a le dessin cartographique pour lequel tous les élèves n'ont pas un égal penchant. Je suis loin de partager l'opinion du professeur R. Hotz, de Bâle, lorsqu'il dit que cet exercice est une « vraie croix » pour eux<sup>1</sup> ; dans ma pratique personnelle, j'ai rencontré nombre d'élèves qui y trouvent, au contraire, un réel plaisir et qui arrivent graduellement — le plus souvent en dehors de tout travail imposé — à produire de fort jolies choses. Toutefois, je reconnais sans peine que le dessin des cartes n'est pas œuvre aisée ; nombreuses sont les difficultés qu'il présente, parmi lesquelles on peut citer particulièrement la construction du canevas — lorsqu'on l'établit au moyen des méridiens<sup>2</sup> et des parallèles — et la figuration du relief.

Et cependant, si les élèves doivent arriver, comme le disait déjà Comenius « à se représenter en esprit la carte de la terre, des mers et des îles, des fleuves et des empires », leur travail cartographique personnel, malgré l'inhabileté de leur main, sera toujours l'un des meilleurs moyens d'étude. Il faut amener l'enfant à voir dans l'espace. La forme de l'objet, l'intelligence de l'objet et le nom de l'objet, ces trois notions qu'il doit saisir et dont il doit conserver l'impression, seront d'une acquisition plus aisée s'il a dessiné lui-même cet objet et s'il en a écrit le nom à la place voulue sur la carte.

On s'est préoccupé des difficultés du dessin des cartes et, depuis une vingtaine d'années, il a paru en Allemagne un grand nombre d'études sur cette question. Les cartes finies, finolées, avec les montagnes en hachures, œuvre de minutie, sont de moins en moins recommandées, à cause du temps trop considérable qu'elles exigent. « Nous n'avons pas la mission de former de petits carto-

<sup>1</sup> Rudolf Hotz. *Der Geographieunterricht am schweiz. Gymnasium*. Aarau (Sauerländer & Co), p. 19.

<sup>2</sup> A propos de la construction du canevas, je prends la liberté de recommander l'emploi du méridien de Greenwich comme méridien d'origine. Les décisions prises dans plusieurs congrès scientifiques, l'adoption de l'heure centrale et l'unification des heures, sur la base de ce méridien, dans un grand nombre de pays de l'Ancien et du Nouveau Monde, imposent en quelque sorte son usage. Seuls les cartographes français emploient encore comme point de départ le méridien de Paris. Quant au méridien de l'île de Fer, il est complètement démodé. La nouvelle Carte murale de la Suisse, élaborée par la Confédération, indique les longitudes d'après le méridien de Greenwich, et c'est aussi ce méridien qui a été adopté pour l'Atlas suisse destiné aux gymnases, dont la Conférence des Directeurs cantonaux de l'Instruction publique a conçu le projet.

graphes », fait remarquer avec raison M. F. Guex<sup>1</sup>, dans son Rapport sur le Groupe XVII de l'Exposition de 1896. D'autre part, voici ce que dit M. Fr. Schrader sur ce genre de cartes<sup>2</sup> : « On donne aux élèves à faire chez eux des cartes qui leur demanderaient, pour être bien faites, dix fois le temps dont ils peuvent disposer. Aussi les font-ils mal. Les dessins de cartes donnés en devoir devraient toujours être peu compliqués, parce que si l'élève a trop de détails à dessiner, il est obligé, pour aller vite, de se transformer en machine à copier et de ne pas arrêter son esprit sur les traits que son œil et sa main ont peine à tracer assez rapidement. »

Il faut donc simplifier et réduire les anciennes conventions. De nombreux moyens ont été proposés, depuis celui des diagrammes et des cartogrammes jusqu'aux procédés plus complets de Dronke<sup>3</sup>, de Matzat<sup>4</sup>, de Kirchhoff-Lehmann<sup>5</sup>, etc. Quelques-unes de ces méthodes offrent certainement des avantages, particulièrement celle de Kirchhoff-Lehmann, appliquée par le cartographe Debes dans ses *Zeichenatlanten*, mais qui n'est pas connue et utilisée comme elle le mérite. Toutefois, elles risquent de se heurter à un autre écueil. Une trop grande simplification dans la construction du canevas et dans le dessin tend à fausser l'image, à lui enlever certains de ses caractères distinctifs et, par suite, à troubler les notions de situation et de forme dans l'esprit de l'enfant. En outre, la représentation des montagnes reste la grande difficulté. Si les petits Prussiens de la plaine de l'Allemagne du nord n'ont pas besoin de trop s'en casser la tête, il en est tout autrement pour nos élèves ; c'est l'obstacle qu'ils rencontrent dès leur première carte de la Suisse, c'est-à-dire dès leurs premiers pas dans le travail cartographique.

Dans ces conditions, il me paraît que la *carte muette* peut être d'un grand secours. Et cela, non pas seulement comme carte d'interrogation, mais surtout comme carte d'exercice que les élèves ont à colorier et sur laquelle ils doivent écrire. Elle constitue une base de travail qui épargne leur temps en les déchargeant d'une partie du dessin ; c'est à eux de la compléter sous la direction du maître.

Il y a plusieurs sortes de cartes muettes. Les unes ne renferment que les données de la géographie physique ; les élèves doivent y marquer les frontières, les chemins de fer, les localités

<sup>1</sup> F. Guex, directeur des Ecoles normales du Canton de Vaud. *L'Ecole populaire suisse de 1883 à 1896*. Lausanne (F. Payot), 1897, p. 53.

<sup>2</sup> *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* publié sous la direction de F. Buisson. Paris (Hachette) 1887, 1<sup>re</sup> partie, tome 1<sup>er</sup>, pp. 4458-4459.

<sup>3</sup> A. Dronke. *Geographische Zeichnungen*. Bonn (Ed. Weber), 1877.

<sup>4</sup> H. Matzat. *Methodik des geographischen Unterrichts*. Berlin (Paul Parey), 1887, pp. 328 et suiv.

<sup>5</sup> R. Lehmann. *Vorlesungen über Hilfsmittel und Methode des geographischen Unterrichts*. Halle a. S. (Tausch & Grosse), 1886, pp. 328-338.

et les noms. D'autres sont purement politiques et demandent à être complétées au point de vue physique. Il en est qui portent seulement les rivières ou les montagnes ou les frontières. Chaque catégorie se prête à des exercices intéressants et utiles. Mais, si l'on réfléchit qu'il n'est pas possible de munir les élèves de plusieurs sortes de cartes muettes, que ce moyen doit permettre de gagner du temps et d'éviter, pour l'enfant, une surcharge de devoirs de géographie qui nuirait à son travail dans d'autres branches, et si l'on tient compte du fait que la carte muette doit pouvoir être utilisée, le cas échéant, successivement comme carte d'interrogation et comme carte de devoirs écrits, on arrive à cette conclusion que le mieux est d'y marquer le relief et les cours d'eau, les frontières et les positions des localités. Le travail de l'élève consistera à la colorier, à y tracer les chemins de fer et y écrire tous les noms.

La première opération peut se faire au moyen de crayons de couleur ou mieux de l'aquarelle. L'enfant devra passer les lacs en bleu clair et marquer les frontières de couleurs qui pourront être différentes suivant qu'il s'agit de frontières d'Etats ou de cantons, de limites de provinces, de départements, de comtés, etc. Si l'élève sait manier le pinceau, un excellent exercice sera, sur la carte de Suisse, de lui faire appliquer des teintes plates différentes à la surface des cantons ; c'est un moyen de fixer dans son esprit les formes et les superficies relatives.

Le tracé des chemins de fer — des principales lignes ou d'un plus grand nombre, suivant l'âge de l'enfant, — sera aussi pour lui un travail dont il retirera un réel profit. Il serait vraiment dommage que ces lignes fussent marquées d'avance sur la carte muette. Ce tracé est aisé puisque, sur les cartes muettes à petite échelle, les voies ferrées n'offrent pas de nombreuses sinuosités difficiles à reproduire exactement. Elles suivent en général les vallées, les rivières, et leur dessin est déterminé par la position des villes qu'elles unissent les unes aux autres. En les traçant méthodiquement, l'élève se rendra compte des grands courants de trafic et fera, en même temps, une excellente répétition des localités.

Enfin, il devra marquer les noms. Il les écrira de son mieux, autant que possible horizontalement, et en variant le genre (écriture droite ou écriture penchée) et la grosseur des caractères suivant qu'il s'agira de géographie physique ou de géographie politique et d'après l'importance des localités. Il est essentiel, pour que les noms se détachent bien, que le relief de la carte muette ne soit pas trop accusé. Il doit être figuré par une teinte claire, de manière qu'au milieu des hachures de la région montagneuse l'écrivain ne soit pas obligé de chercher des places blanches pour y mettre les nombreux noms de sommets, de passages, de rivières, de vallées, de localités, etc., et qu'il puisse, là comme sur les plaines et les plateaux, les disposer horizontalement.

Ainsi comprise, la carte muette rendra des services. On lui a

reproché de faciliter dans une trop large mesure le travail des élèves, de n'exiger d'eux qu'une partie de l'effort. Eh ! sans doute, si l'on pouvait leur demander des cartes complètes et variées de chaque région étudiée, si le temps dont dispose l'enseignement de la géographie lui permettait de marcher à petites journées, lentement, méthodiquement, et de rompre les élèves, par de multiples exercices, à toutes les difficultés qu'offrent la construction et le dessin des cartes, l'emploi de la carte muette pourrait être restreint. Mais on sait combien les heures sont ménagées à la géographie ; cette situation s'améliorera sans doute, vu l'utilité grandissante et toujours plus reconnue de la connaissance du monde ; saluons à ce propos le récent décret de l'empereur d'Allemagne qui fortifie l'enseignement de la géographie dans les gymnases et les écoles réales. Toutefois, il faut raisonner sur la base des conditions actuelles et se souvenir que le nombre des heures consacrées à la géographie et la part de cette branche dans les devoirs à domicile seront — malgré des augmentations possibles — longtemps encore trop faibles en proportion de l'étendue du champ à parcourir. Faire beaucoup en peu de temps restera, comme pour toute branche, la formule de cet enseignement.

Bien ordonnés, les exercices faits sur la carte muette empêchent l'élève de se contenter de notions vagues, en l'amenant à comparer les formes et les surfaces et à se rendre compte des positions. Mais pour qu'il en tire profit, il faut que la carte muette ne renferme pas tout, qu'elle l'oblige au moins aux diverses opérations indiquées plus haut et aussi qu'elle ne porte pas des signes conventionnels trop apparents, de manière à ne pas le dispenser d'une recherche intéressante et salutaire.

La carte muette sert à plusieurs fins. Elle peut être employée en classe : les élèves, qui l'ont coloriée au préalable, cherchent les positions et écrivent les noms pendant que le maître explique à la carte murale. Elle fournit le thème de nombreux devoirs à domicile : d'une leçon à l'autre, le maître donne, comme travail, à compléter la carte muette pour tout ce qui concerne l'objet traité. Elle sert pour la révision d'un pays ou d'un continent : une fois l'étude du sujet terminée, le maître laisse à ses élèves huit ou quinze jours pour mettre au point la carte muette. Elle peut être utilisée pour marquer les itinéraires de voyages décrits à titre d'exercices, la distribution des mines, des plantes, des animaux, des villes pratiquant telle industrie, des populations, etc. Son emploi est tout indiqué, enfin, comme carte d'interrogation, d'épreuve ou d'examen. On sait le parti qu'en tirent les experts dans les examens de recrues. Le professeur Levasseur, dans une conférence aux instituteurs délégués à l'Exposition universelle de 1878, déclare qu'elle lui était très utile dans les inspections dont le chargeait le Ministère de l'Instruction publique. Il remettait à tous les élèves une carte muette et leur posait un certain nombre de questions qu'ils devaient résoudre sur la carte, par écrit. Ensuite, dit-il, en moins d'une

de demi-heure, quand on a l'habitude de la carte, on peut examiner les réponses d'une classe de cinquante élèves, juger de l'ensemble et même classer chaque élève avec une précision que ne donne jamais l'interrogation orale.

Dans le rapport de M. F. Guex sur l'Exposition scolaire de 1896, on lit à propos de la géographie : « Pour les classes (primaires) plus élevées, Zurich n'exposait que des cahiers de dessins géographiques très élémentaires, sans aucune recherche calligraphique et faits (par les élèves) au moyen de cartes muettes très simples ; ces cahiers, les plus minces de tous ceux qui étaient exposés dans les différents cantons, ne renfermaient ni texte suivi, ni tableaux écrits par les élèves.<sup>1</sup> » M. R. Hotz, de son côté, considère la carte muette comme un excellent moyen d'étude et dit qu'à Bâle on s'en sert pour les compositions et les répétitions, en chargeant l'élève de la compléter au crayon.<sup>2</sup> Je pourrais faire d'autres citations, mais je ne le crois pas nécessaire ; je désire seulement noter encore l'opinion d'un maître, M. R. Lehmann, professeur à l'Académie de Münster, qui recommande fortement l'emploi de la carte muette dans l'enseignement de l'histoire et des sciences naturelles, toutes les fois qu'il s'agit de la localisation, dans l'espace, des faits et des phénomènes.<sup>3</sup>

Il ne m'est pas possible de parler aujourd'hui de la carte murale muette et de la carte muette sur toile ardoisée. Ces sujets exigeraient des développements qui allongeraient outre mesure cet article. J'ai seulement voulu attirer l'attention sur la carte muette manuelle qui, si elle ne constitue pas une panacée remédiant à tout, offre sans contredit de grands avantages. Je crois que son usage n'est pas généralisé comme il mériterait de l'être et que les maîtres qui, sans négliger les autres exercices géographiques, voudront se servir de ce moyen d'enseignement dans ses diverses applications, n'auront pas à s'en repentir. L'expérience de ceux qui l'utilisent depuis longtemps est à cet égard concluante.

W. ROSIER.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**VAUD. — Corseaux** (Vevey). Le conseil communal de Corseaux a accordé aux deux membres du corps enseignant, M. Amaudruz et Mlle M. Treboux, une augmentation de traitement de 100 fr.

**Fin d'année et fin de siècle.** — Le glas de la dernière année du siècle a sonné. En faire le bilan pour ce qui concerne l'instruction publique est chose facile : elle n'a rien présenté de saillant, digne d'une longue mention.

Les écoles primaires n'ont pas retenu longuement l'attention de nos législateurs. Seule la fameuse commission dite des « rognures » s'est occupée quelque peu de

<sup>1</sup> F. Guex, *ouvrage cité*, page 51.

<sup>2</sup> R. Hotz, *ouvrage cité*, p. 21. — *Bulletin pédagogique et Moniteur du Musée pédagogique de Fribourg*, février 1895, p. 42.

<sup>3</sup> R. Lehmann, *Das Kartenzeichnen im geographischen Unterricht*. Halle (Tausch & Grosse) 1891, p. 40.

nos classes dans un rapport dont nous avons parlé en temps voulu. Une de ses propositions a été votée : l'on a réduit le montant des subsides accordés aux communes pour les constructions scolaires. Ce n'est point un progrès, au contraire. Le Grand Conseil a voté l'organisation de l'école de commerce et du Technicum cantonal.

Les conférences de cercles et de districts ont été convoquées au printemps dernier en vue du congrès de Lausanne en 1901. Un certain nombre de districts : Lavaux, Morges, Echallens, Vevey, Oron et d'autres encore peut-être, ont eu le privilège d'entendre des causeries de M. Jaton sur l'enseignement du dessin. Nous avons pu juger par de nombreuses conversations avec nos collègues qu'elles ont porté de bons fruits. Elles ont secoué la routine qui étreignait encore cet enseignement. Elles ont montré tout le profit que l'on peut tirer du dessin pour le développement général de l'enfant. Mais pour permettre aux membres du corps enseignant d'appliquer la méthode exposée par le conférencier, deux choses sont indispensables : 1<sup>o</sup> Un cours de perfectionnement de huit jours ; 2<sup>o</sup> Un guide pour les maîtres. Que l'on se mette à l'œuvre sans tarder, pour le bien de nos enfants !

Un grand nombre de communes, sans tenir compte des idées par trop rétrogrades de la commission des « rognures », ont inauguré de nouveaux bâtiments scolaires. Nous les en félicitons chaleureusement.

L'énorme déficit prévu dans le budget de 1901 ne laisse pas beaucoup d'espoir pour une prochaine amélioration du traitement des maîtres. Comme Anne, nous ne voyons rien venir, et cependant la situation des instituteurs demande une prompt solution.

Lorsque paraîtront ces lignes, les élèves de l'Ecole normale auront abandonné le vieux bâtiment qui a reçu tant de générations d'instituteurs. Malgré leur vétusté, leur manque de confort, nous ne pouvons nous empêcher de garder un souvenir attendri de ces salles où nous avons passé les belles années de notre jeunesse. Mes vieux camarades, nous ne reverrons plus la « grande salle », le « pigeonier », où l'on cuisait en été, la salle de la terrasse, où l'on grelottait en hiver, et cette terrasse, d'où la vue était si belle, témoin muet de tant de joyeux ébats !

Il était temps de quitter cette antique construction, que les Bernois avaient bâtie pour une cure. Nos futurs collègues, dès les vacances du Nouvel-an, iront habiter le magnifique palais édifié pour recevoir les Ecoles normales vaudoises.

Il ne nous reste plus, chers collègues, qu'à vous présenter nos vœux les plus sincères pour la nouvelle année. Puisse-t-elle vous réserver plus de roses que d'épines, plus de douces joies, moins de soucis cuisants ! Ernest SAVARY.

**Enseignement du dessin.** — Le comité de la Société romande pour le développement de l'enseignement professionnel et de l'enseignement du dessin, dont le siège est à Fribourg, exposera à Vevey, en 1901, les méthodes de dessin (travaux de maîtres et d'élèves) des Etats-Unis, d'Angleterre, de Norvège, de Hollande, d'Allemagne et de Paris.

Il organisera une exposition internationale à l'occasion du deuxième congrès international de l'enseignement du dessin, qui aura lieu en Suisse en 1903 ou 1904.

Le comité a décidé l'établissement, à Fribourg, d'un dépôt central pour l'enseignement du dessin et l'enseignement professionnel dans la Suisse romande. Ce dépôt sera administré par une commission intercantonale de trois membres : MM. May, ingénieur, professeur à l'Ecole industrielle de Lausanne ; Lutz, professeur au Technicum de Bienne, et Léon Genoud, directeur, à Fribourg.

**Ecoles normales.** — La proclamation des résultats des concours ouverts aux élèves en 1900 a eu lieu le samedi 22 décembre dernier, dans la même séance où le personnel enseignant et les élèves ont pris congé des vieux locaux de la Cité.

Il a été présenté 18 travaux de concours ; 15 prix et 3 accessits ont été délivrés, représentant une valeur de fr. 640.

*Pédagogie* : Henri Corthésy, prix fr. 45 ; Max Sallaz, p. fr. 45. *Français* : Henri Jaccard, p. fr. 35 ; id., déclamation, p. fr. 40. *Mathématiques* : Alfred Dessauges, p. fr. 35 ; Julien Regamey, p. 25 fr. Armand Bataillard, accessit, fr. 25 ; Paul Vallotton, p. fr. 30 ; Emile Zeender, a. fr. 15. *Sciences naturelles* : Henri Peitrequin, a. fr. 30. *Histoire et géographie* : René Oguey, p. fr. 50 (maximum) ; Jules Favre, p. fr. 40. *Allemand* : Albert Burnand, p. fr. 40. *Calligraphie* : Aloïs Mercier, p. fr. 35 ; Armand Bovay, p. fr. 45. *Violon* : Hermann Lang, p. fr. 35 ; Georges Thuillard, p. fr. 35 ; Max Sallaz, p. fr. 35.

— Le comité de la Société vaudoise des Maîtres secondaires a été complété, dans l'assemblée générale de Lausanne du 29 septembre, par MM. Maillard, directeur, et Taverney (Lausanne). Il s'est constitué comme suit : MM. G. Rey, à Vevey, président ; E. Grau, à Avenches, vice-président ; Ch. Amaudruz, à Aigle, trésorier ; Ad. Taverney, à Lausanne, secrétaire.

La prochaine assemblée aura lieu à Vevey, en septembre 1901, pendant l'exposition cantonale. Afin de laisser aux membres de la Société tout le temps nécessaire pour visiter l'exposition et diverses installations pouvant les intéresser, le comité a décidé de ne pas mettre à l'étude un sujet spécial à discuter à la réunion. L'assemblée sera consacrée uniquement aux affaires administratives.

— *L'Educateur* n'a pas publié en son temps l'augmentation de fr. 200 du traitement de M. Coindet, instituteur de Myes et Tannay.

Le fait mérite d'autant plus d'être connu que c'est spontanément et sans démarche initiale aucune que la commission scolaire, prise dans les deux localités, a proposé aux municipalités de voter, chacune de leur côté, une augmentation de fr. 100.

Cette proposition a été admise d'emblée par les deux corps exécutifs, lesquels n'ont pas même jugé nécessaire d'en référer à leur Conseil général. Aussi comprendra-t-on facilement la joyeuse surprise de M. Coindet à la lecture, le 11 septembre écoulé, de la lettre par laquelle le président de la commission scolaire lui annonçait l'heureuse nouvelle.

Il n'est pas sans intérêt de constater que les deux petites communes en cause n'ont d'autres ressources que celles que produit l'impôt.

Que les autorités des deux villages reçoivent ici les unanimes remerciements du corps enseignant tout entier et puisse leur courageuse initiative et leur solidarité ouvrir les yeux de nos dirigeants ! Il y va de la situation matérielle et de la considération de notre corps enseignant primaire ; il y va de l'avenir intellectuel de notre canton. La question vaut donc la peine d'être étudiée sans tarder.

G. M.

## BIBLIOGRAPHIE

*Carte muette de la Suisse*, par W. Rosier, professeur, Lausanne. — F. Payot, libraire-éditeur. Prix : 20 cent.

Cette carte muette est une édition spéciale de celle qui accompagne le manuel atlas destiné au degré supérieur des écoles primaires. C'est dire qu'elle n'a pas besoin d'une longue présentation, tous les instituteurs ayant pu en prendre connaissance et l'apprécier. Nous pensons que la maison Payot a bien fait d'éditer cette carte à part pour ceux qui voudraient employer à la cartographie l'exemplaire accompagnant le manuel. Elle est aussi à recommander aux jeunes gens qui se préparent pour les examens des recrues : ils pourront y faire le contrôle de leurs connaissances géographiques facilement et sans grands frais, son prix modique étant à la portée de toutes les bourses.

J.

Voir sur l'emploi de cette carte l'article de M. le professeur Rosier dans le numéro de ce jour.

LA RÉD.

## PARTIE PRATIQUE

---

### A NOS LECTEURS

En prenant la direction de la partie pratique, nous tenons à déclarer à nos fidèles lecteurs que nous comptons d'avance sur leur indulgence et leur bonne volonté. Malgré les difficultés et les nombreuses exigences attachées à une publication scolaire, nous espérons être utile à nos collègues et nous ne négligerons rien pour cela. Nous avons l'avantage de succéder à un ami bien dévoué, qui ne nous refuse ni son concours ni ses conseils. Nous voudrions aussi pouvoir dire que tous les anciens collaborateurs de l'*Educateur* et de l'*Ecole* nous continueront leurs précieux services.

Notre ambition va plus loin : nous avons la conviction que beaucoup d'instituteurs et d'institutrices pourraient nous apporter, s'ils le voulaient bien, une contribution nouvelle, intéressante et féconde, qui amènerait dans le vaste champ scolaire plus de vitalité et de progrès. C'est le devoir du maître d'école d'accorder la première place aux préoccupations professionnelles ; à l'organe qui a pour tâche de les formuler et de les préciser doivent aussi s'adresser les premières faveurs. Pourquoi la partie pratique de l'*Educateur* ne serait-elle, n'est-elle pas le fidèle reflet de ce qui se fait de mieux dans nos écoles de la Suisse romande ? N'est-ce pas une grave faute que de garder égoïstement pour soi ou pour quelques intimes les trésors intellectuels acquis par l'étude personnelle, la réflexion et l'expérience ? Et si l'on a quelque doute sur la valeur réelle d'une découverte ou d'un procédé, sur la nature et les qualités de tel ou tel objet d'enseignement, pourquoi ne s'adresserait-on pas à nous-même et, par notre intermédiaire, à nos lecteurs ?

Notre appel vise entre autres nos collègues genevois, neuchâtois, bernois et fribourgeois, dont le concours nous est nécessaire. En parcourant la matière envoyée à la rédaction de la partie pratique dans le courant de l'année, nous sommes surpris de n'y trouver presque rien qui provienne de nos voisins du sud-ouest, du nord et de l'est ; ils ont pourtant quelque chose et de bonnes choses à nous dire. Qu'ils soient assurés que nous avons pour eux une place toute prête, où ils seront les bienvenus !

Avant de clore ce préambule, nous devrions exposer à nos lecteurs nos intentions et notre programme ; mais nous craignons d'en dire trop ou trop peu. Il vaut mieux nous en tenir au contenu de l'« Avis aux lecteurs » paru le 8 décembre, et nous réclamer de la belle devise de la Société pédagogique romande qui est aussi celle de son organe.

U. BRID.

## PROJET DE PLAN D'ÉTUDES POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES DE LA SUISSE ROMANDE

### Langue maternelle.

#### I<sup>re</sup> année scolaire.

LEÇONS DE CHOSSES. — L'école et la maison paternelle. Objets d'école, meubles, ustensiles, animaux domestiques. Récits, entretiens, causeries pour développer chez l'enfant, outre le langage, l'esprit d'observation, la réflexion et le jugement.

LECTURE — Etude préparatoire des éléments phonétiques du langage. Sons et articulations. Décomposition de phrases et de mots en leurs éléments phonétiques. Recomposition des mots étudiés pour les grouper en mots nouveaux. Lecture de petites phrases. On commence par les caractères écrits pour passer au deuxième semestre aux caractères typographiques.

Reproduction orale (récitation) de morceaux courts et faciles.

DESSIN ET ÉCRITURE. — Exercices préparatoires pour exercer l'œil et la main. Dessin de points, de lignes, de figures simples pour arriver progressivement aux éléments des lettres et des chiffres.

Reproduction des minuscules et ensuite des majuscules. Copie de mots et de phrases.

Reproduction sous dictée ou de mémoire de petites phrases étudiées ou non étudiées dans les leçons.

#### II<sup>me</sup> année scolaire.

LEÇONS DE CHOSSES. — La maison paternelle et ses environs. Objets usuels, animaux domestiques, plantes, fleurs, arbres, vêtements, aliments, boissons, parties du corps humain. Récits, entretiens, causeries pour développer les bons sentiments, la moralité, le caractère.

LECTURE de morceaux très simples. Compte rendu des principales idées. Dans la lecture, on fera tenir compte de la ponctuation, on visera à la correction et à une bonne prononciation.

RÉCITATION de morceaux faciles (prose et poésie).

VOCABULAIRE ET ORTHOGRAPHE. — Epellation de mots tirés des leçons et groupés soit d'après leur signification, soit d'après leur espèce.

Exercices orthographiques sur la nature et l'accord des différents mots (verbe, nom, pronom, adjectif), sur le singulier et le pluriel, le masculin et le féminin, sur les formes verbales les plus usitées.

Reproduction en copie, sous dictée ou de mémoire de quelques phrases simples et faciles.

#### III<sup>me</sup> année scolaire.

LEÇONS DE CHOSSES. — Le village (ville) et ses environs. Entretiens familiers sur les animaux, plantes, pierres, métaux et sur quelques matières ouvrées.

Bâtiments, rues. Orientation. Relief du sol. Les habitants et leurs occupations. Les saisons et les phénomènes célestes.

Narrations, entretiens simples et variés en vue d'intéresser l'enfant, de favoriser l'observation, de développer ses facultés d'élocution, son esprit et son cœur.

LECTURE de morceaux appropriés, en tenant compte de la correction, de la bonne prononciation, de la ponctuation et des liaisons. Préceptes moraux et applications pratiques.

RÉCITATION de morceaux de prose et de vers.

VOCABULAIRE ET ORTHOGRAPHE. — Etude de mots tirés des leçons de choses ou des morceaux de lecture.

Etude pratique des formes fondamentales de la phrase de deux propositions. Exercices orthographiques sur la nature et l'accord des mots variables. Conjugai-

son des verbes *avoir* et *être* et de quelques autres verbes des quatre conjugaisons aux temps les plus faciles et les plus usités. Dictées simples.

L'étude de la grammaire se basera sur les morceaux du livre de lecture.

Petites narrations et descriptions simples en relation avec l'enseignement intuitif (leçons de choses) et la lecture.

#### IV<sup>me</sup> année scolaire.

LEÇONS DE CHOSES ET GÉOGRAPHIE. — Les environs du village, le district, le canton.

LECTURE de morceaux en rapport avec les autres leçons. On surveillera la prononciation, la correction, l'intonation. Compte rendu libre. Analyse du contenu; comparaison avec d'autres morceaux étudiés. Préceptes moraux et applications.

ETUDE et RÉCITATION de morceaux simples.

RÉDACTION. — Reproduction d'après un plan d'un sujet lu ou étudié. Narrations, descriptions tirées des leçons de choses et de géographie, de l'histoire (biographie). Petits faits de la vie usuelle. Sujets imités de morceaux étudiés.

GRAMMAIRE. — L'étude systématique de la proposition commence en 4<sup>me</sup> année scolaire. Proposition simple : sujet, verbe, attribut. Complément direct. Complément indirect. Notions élémentaires sur la ponctuation. Etude élémentaire du nom, de l'article, de l'adjectif, du pronom personnel, du verbe, de la préposition. Proposition positive, négative, interrogative. Inversion. Permutation de genre et de nombre.

CONJUGAISON des auxiliaires et des verbes réguliers de la première conjugaison aux temps simples de l'indicatif. (Conjugaison par propositions.)

DICTÉES d'application empruntées au livre de lecture et aux exercices grammaticaux.

VOCABULAIRE. — Etude de mots classés selon l'espèce grammaticale ou selon la signification, ou selon la dérivation.

#### V<sup>me</sup> année scolaire.

LEÇONS DE CHOSES ET GÉOGRAPHIE. — La montagne, les eaux. La Suisse en général.

LECTURE courante, correcte, intelligente. Compte rendu du morceau en distinguant les parties principales. Comparaison de textes sous le rapport du fonds. Leçon morale.

Les morceaux étudiés seront en rapport avec les autres leçons.

ETUDE et RÉCITATION de morceaux de prose et de poésie.

RÉDACTION. — Reproduction d'après un plan d'un sujet ayant fait l'objet d'une leçon. Anecdotes et récits moraux. Narrations et descriptions tirées de l'histoire (récits, biographies), de la géographie, de l'histoire naturelle. Comparaison de deux objets étudiés.

GRAMMAIRE. — Etude plus complète de la proposition simple. Distinction des compléments directs, indirects, circonstanciels. Pronom, verbe, préposition, adverbe. Permutation de genre, de nombre, de personne.

CONJUGAISON par propositions des verbes réguliers des quatre conjugaisons aux temps de l'indicatif, de l'impératif et du conditionnel.

DICTÉES d'application.

VOCABULAIRE. — Noms historiques, géographiques; noms tirés des leçons et classés comme en quatrième année.

#### VI<sup>me</sup> année scolaire.

LEÇONS DE CHOSES ET GÉOGRAPHIE. — La culture du sol (l'atelier); les agents atmosphériques. Les six cantons de la Suisse romande.

LECTURE courante et intelligente en tenant surtout compte de la prononciation

et de l'intonation. Analyse et plan du morceau. Etude des expressions particulières. Compte rendu oral.

RÉCITATION de morceaux de prose et de poésie.

RÉDACTION. — Comptes rendus écrits, résumés, imitations, définitions, lettres, sommaires à développer, reproductions. Rédaction de sujets préparés avec les élèves dans les autres leçons.

GRAMMAIRE. — Etude de la phrase de deux propositions coordonnées ou subordonnées. Formes active, passive et pronominale (réfléchie) du verbe. Verbes impersonnels. Règles générales du participe, conjonction et pronom conjonctif (relatif), interjection.

CONJUGAISON des verbes réguliers des quatre conjugaisons.

DICTÉES variées servant d'application aux règles étudiées. Exercices oraux d'analyse grammaticale et logique.

VOCABULAIRE. — Homonymes, contraires, suffixes.

#### VII<sup>me</sup> année scolaire.

LEÇONS DE CHOSES ET GÉOGRAPHIE. — La terre et les mers. Les fabriques, les phénomènes physiques. Les autres cantons de la Suisse. Coup d'œil général sur la terre. L'Europe.

LECTURE expressive. Compte rendu oral en visant au choix des expressions. Analyse et plan du morceau. Langage propre et langage figuré.

RÉCITATION de morceaux de prose et de poésie.

RÉDACTION. — Narrations, descriptions, lettres d'affaires, actes de la vie civile, développement de proverbes, imitation de sujets lus ou analysés. Sujets libres.

GRAMMAIRE. — Phrase de deux ou plusieurs propositions subordonnées. Formes raccourcies. Eléments de la syntaxe du nom, de l'adjectif. Accord du verbe et du participe.

CONJUGAISON des verbes irréguliers.

DICTÉES variées. Exercices oraux d'analyse.

VOCABULAIRE. Dérivation et composition des mots. Exercices de définition.

#### VIII<sup>me</sup> année scolaire.

LEÇONS DE CHOSES ET GÉOGRAPHIE. — Le corps humain, les aliments, les boissons, les vêtements. Les autres continents. Répétition de la Suisse.

LECTURE EXPRESSIVE avec compte rendu oral. Analyse et plan du morceau.

RÉCITATION. — Sujets divers avec ou sans plan donné, pensées à développer, actes de la vie civile, lettres, observations personnelles, récits de courses et de visites, sujets d'imagination.

GRAMMAIRE. — Revision générale. Accord du verbe et du participe. Ponctuation.

CONJUGAISON des verbes irréguliers.

DICTÉES variées. Exercices oraux d'analyse.

VOCABULAIRE. — Famille de mots, synonymes.

H. GOBAT

### UNE NOUVELLE ÉCOLE

**Madame Europe enseignant à ses enfants**

par JOAN-BERENICE REYNOLDS.

(Tiré du *Journal of School Geography*, septembre 1900  
et traduit de l'anglais par M<sup>lle</sup> Ellen Rosier.)

PRÉAMBULE. — Pour que le jeu soit compris, il est absolument nécessaire de préparer l'auditoire, s'il doit consister en jeunes filles, par une leçon préalable sur la politique européenne, aussi bien que sur la géographie, et expliquer que

dans la pièce les livres symbolisent des possessions étrangères ; les règles, des monarques, et les sièges, des possessions territoriales.

La classe est arrangée de façon à ce que Mme Europe soit assise avec l'auditoire à sa droite et les élèves en face d'elle. Au premier rang, commençant toujours par la gauche de l'Europe sont : la Suède, la Norvège, la Hollande ; au deuxième rang : l'Autriche, l'Allemagne, la France ; au troisième : la Turquie, la Suisse, l'Espagne, et au dernier rang : la Grèce, l'Italie, le Portugal ; la Russie a un siège près de l'Autriche, en face de l'auditoire.

Mme Europe porte le costume de professeur et les élèves sont habillées dans le costume national de la contrée qu'elles représentent.

LA SCÈNE : Une classe.

On sonne (entre Mme Europe).

*Europe.* — Ce matin, j'ai l'intention de classer mes élèves d'après leurs capacités. Je jugerai par leur travail à la maison, de l'état de leurs pouvoirs, sous la forme de livres, et finalement je les examinerai sur les sujets suivants : arithmétique, ouvrages à l'aiguille, gymnastique, cuisine, dessin, poésie et composition.

(Elle écrit cette liste sur la planche.)

(Entre la Grèce.)

*Grèce.* — Bonjour, Madame Europe !

*Europe.* — Bonjour, Grèce ! Vous êtes de bonne heure à l'ouvrage. J'espère que vous êtes tout à fait remise. Qu'aviez-vous ?

*Grèce.* — La fièvre de la guerre.

*Europe.* — Ah ! vous l'avez attrapée en Turquie, je crains.

*Grèce.* — Oui, malheureusement.

(Entre l'Italie.)

*Europe.* — Bonjour, Italie, ayez la bonté de vous asseoir là.

*Italie.* — J'aimerais de nouveau avoir ma grande place, elle remplissait presque toute la chambre.

*Europe.* — Ah ! c'était du temps de l'empire romain. Vous devez vous contenter de cela maintenant.

(Entrent l'Espagne et le Portugal.)

*Europe.* — Eh bien ! Espagne et Portugal, prenez ces sièges, je vous prie.

(Entrent la France et l'Allemagne se précipitant sur leurs sièges ; la France saisit un coussin du siège de l'Allemagne !)

*Europe.* — Pourquoi tant de bruit ? — A qui appartient ce coussin ?

*France.* — Il est à moi et l'Allemagne l'avait pris.

*Europe.* — Ne rappelons pas de vieilles querelles, laissez ces choses comme vous les avez trouvées.

(Entre la Suisse.)

*Europe.* — Ah ! Suisse, je desire que vous preniez cette place au centre, afin que vous soyez bien vue de tous.

*France.* — Oui, elle est si charmante que nous aimons tous à la regarder !

(Entre l'Autriche.)

*Europe.* — Bonjour, Autriche, comment vont les petits à la maison, Bosnie et Herzégovine, et que devient votre frère Hongrie ?

*Autriche.* — Oh ! les petits sont beaucoup plus heureux avec moi que lorsqu'ils étaient avec la Turquie, et la Hongrie n'est plus aussi pénible depuis que je lui laisse faire un peu plus ce qu'elle veut.

(Entre la Hollande.)

*Hollande.* — Ce tabouret bas est-il pour moi ?

*Europe.* — Oui, je regrette qu'il soit bas... et plutôt humide, je le crains !

(Entrent la Suède et la Norvège en se querellant.)

*Europe.* — Voilà ces deux jumelles querelleuses; je veux les avoir sous mes yeux. Norvège et Suède, venez ici.

(Entre la Russie chargée de livres; elle va à son siège.)

*Russie.* — J'aime beaucoup mon large siège, mais j'en désirerais un plus grand. Où mettrai-je toutes mes affaires? Je m'assiérai sur quelques-unes et en mettrai d'autres sous mes pieds. Tiens, toi, incommode livre de Finlande, viens, qu'on te marche dessus.

*Suède.* — Quelle honte!

(Entre la Turquie.)

*Europe.* — Comme vous êtes la dernière venue, ayez la bonté de fermer la porte. — Nous sommes aussi nombreuses que nous désirons l'être. Je vais faire l'appel. (A part.) Les petits, Belgique, Danemark, Serbie, ne sont pas comptés ici, ils sont dans le « Jardin d'Enfants. » — Autriche!

*Autriche.* — Présente!

*Europe.* — Angleterre! (Pas de réponse.) Où est l'Angleterre?

*France.* — Partie pour l'Afrique et alitée par la fièvre de la guerre.

*Europe.* — Ah!... Hélas! elle ne m'a jamais demandé la permission d'y aller.

(Elle continue l'appel et les pays répondent chacun à leur tour.)

France!... Allemagne!... Grèce!... Hollande!... Italie!... Norvège!... Portugal!... Russie!

*Russie.* — (Très haut.) Présente!

*Europe.* — Doucement, vos manières sont tout à fait vulgaires. — Espagne!... Norvège!... Suisse!... Turquie!... Et maintenant, il faut qu'on me rassemble les ouvrages faits à la maison; qui est la monitrice?

*Hollande.* — C'était moi, mais c'est l'Angleterre, à présent.

*Europe.* — Comme elle est partie, vous pouvez l'être maintenant. Donnez-moi le vôtre premièrement.

*Hollande.* — (Apportant quelques oignons en fleurs.) — Voilà mon ouvrage et j'y ai mis du temps.

*Europe.* — Vous êtes lente, ma chère, mais cela est le résultat d'un travail persévérant. Maintenant, réunissez les autres.

*Hollande.* — La France a apporté des raisins, de la soie et des gants, et l'Espagne ces oranges.

*Europe.* — Dites donc, Espagne, ne pouvez-vous pas produire plus que cela?

*Espagne.* — Oui, mais j'ai laissé le reste chez nous!

*Europe.* — Vous laissez toujours quelque chose en arrière, maintenant, et je ne sais pas quand vous rattraperez le reste; c'est plutôt désespérant.

*Espagne.* — J'apporterai davantage demain.

*Allemagne.* — C'est toujours demain avec elle!

(A suivre.)

## ELOCUTION ET RÉDACTION<sup>1</sup>

Nous avons déjà lu le morceau : *Bingen, au soleil couchant*; nous en avons fait une adaptation ayant pour titre : *Pully, au soleil couchant*; nous reprenons le même texte et nous invitons les élèves à mettre comme titre : *Pully* — ou une localité quelconque — *au soleil levant*.

Ce travail demandera plus de peine que le précédent; les élèves verront tout de suite qu'il s'agira de décrire des phénomènes opposés à ceux qu'a vus V. Hugo, ou l'élève dans la dernière leçon de rédaction.

On étudie les synonymes et les contraires des mots, c'est bien; des exercices

<sup>1</sup> Voir *Educateur*, page 807. *Pully au soleil couchant*.

semblables aux deux qui sont proposés permettent d'étudier les phrases synonymes et les phrases contraires.

Nous aurons à peu près la forme suivante :

*Pully, au soleil levant.*

S'asseoir en haut de Senalèches, à l'heure où l'aurore blanchit les Alpes, et de là regarder le village à ses pieds, et autour de soi l'immense horizon ; voir les monts sortir de la brume, les toits fumer, les ombres disparaître : aspirer dans un même souffle le vent des arbres, l'haleine du lac, la brise des collines et la respiration du village, quand la saison est tiède, quand la saison est douce, c'est une sensation exquise, inexprimable.

Des jeunes filles ouvrent les volets des fenêtres, les yeux encore pleins de sommeil ; les oiseaux babillent gaiement dans les arbres des vergers ; dans les rues on aperçoit quelques vigneron qui s'en vont à l'ouvrage : le village s'éveille au travail et au bonheur ; des barques s'éloignent du rivage, on entend les rames couper la vague, on voit frissonner les voiles ; les hirondelles volent autour de l'église, le lac miroite faiblement, le ciel s'illumine peu à peu.

Le soleil se lève, le jour règne, la nuit est disparue, les toits du village sont sortis des ténèbres, les monts s'éclairent, le lac reprend sa grande clarté blanche.

Un rayon de soleil horizontal luit sur les grandes façades blanches des maisons de Lausanne et met dans les vitres des fenêtres des scintillements argentés. Les laveuses du lac battent leur linge, vont et viennent et rient de quelque pêcheur matinal qui ne prend rien.

On pourra encore, en continuant l'adaptation, faire l'exercice : *N... au soleil de midi.*

Eug. MONOD.

### **Le bossu généreux.**

Il y avait une fois un pauvre homme qui était bossu. Il pêchait à la ligne. De méchants enfants vinrent à passer, et, voyant sa bosse, ils se moquèrent de lui et troublèrent sa pêche, ce qui était très mal, parce que le pauvre bossu n'avait pas d'autre plaisir. Mais le bossu, qui était patient, ne disait rien. Il faisait semblant de ne pas les voir et de ne pas les entendre, de façon qu'ils se lassèrent de le tourmenter et s'en allèrent jouer un peu plus loin sur le bord de l'eau. Tout à coup, l'un d'eux tomba dans la rivière et se serait bien sûr noyé, si le bossu, qui n'avait pas de rancune, ne s'était jeté bravement à la nage et ne l'avait retiré. Ce que voyant, les petits enfants se repentirent et demandèrent pardon au généreux bossu qui leur avait donné une si bonne leçon de courage et de bonté.

P.-J. STAHL.

I. Lecture et compte rendu oral.

II. Reproduction écrite du récit d'après le sommaire suivant :

Il était une fois un bossu. Il pêchait. Des enfants se moquèrent de lui et vinrent le tourmenter. Il supporta tout patiemment et les polissons allèrent s'amuser un peu plus loin. Tout à coup, l'un d'eux tomba dans la rivière. Le bossu se jeta à l'eau et le sauva. Les enfants se repentirent et demandèrent pardon au généreux bossu.

## **ARITHMÉTIQUE**

### **Nombres complexes.**

#### *Calcul oral.*

1. Combien y a-t-il de secondes dans 5 minutes ? *Réponse : 300 secondes.*
2. Combien y a-t-il de minutes dans  $1\frac{3}{4}$  h. ? *Réponse : 105 minutes.*
3. Combien y a-t-il de secondes dans 1 h. ? *Réponse : 3600 secondes.*

4. Cherchez le nombre d'heures contenues dans un mois ?

Réponse : 720 heures.

5. Combien y a-t-il de mois dans 2 siècles ?

Réponse : 2400 mois.

6. Combien y a-t-il de secondes dans un quart d'heure ?

Réponse : 900 secondes.

7. Combien 240 minutes font-elles d'heures ?

Réponse : 4 heures.

8. Combien 300 secondes font-elles de minutes ?

Réponse : 5 minutes.

9. Combien 1000 années font-elles de siècles ?

Réponse : 10 siècles.

10. Combien 72 heures font-elles de jours ?

Réponse : 3 jours.

*Calcul écrit.*

1. Un homme a 25 ans 9 mois 12 jours et son frère 18 ans 7 mois et 25 jours. Quel est le total de leurs âges ?

Réponse : 44 ans 5 mois 7 jours.

2. Un vélocipédiste a mis 53 minutes de Genève à Nyon ; 1 heure 48 minutes 35 secondes de Nyon à Lausanne ; 49 minutes 20 secondes de Lausanne à Vevey et 22 minutes 24 secondes de Vevey à Villeneuve. Combien a-t-il mis de temps de Genève à Villeneuve ?

Réponse : 3 heures 53 minutes 19 secondes.

3. Mon père a 48 ans 6 mois 13 jours et moi 22 ans 9 mois 24 jours. Quelle différence d'âge avons-nous ?

Réponse : 25 ans 8 mois 19 jours.

4. Un vieillard a 82 ans 7 mois 23 jours. Que lui manque-t-il pour avoir un siècle ?

Réponse : 17 ans 4 mois 7 jours.

5. Un marcheur met 10 minutes 25 secondes pour faire 1 kilomètre. Combien lui faudra-t-il de temps pour franchir une distance de 12 kilomètres ?

Réponse : 2 heures 5 minutes.

6. Joseph emploie 12 minutes 16 secondes pour écrire une page. Combien mettrait-il de temps pour écrire les 40 pages d'un cahier ?

Réponse : 8 heures 10 minutes 40 secondes.

7. Un tailleur a mis 2 heures pour coudre 144 boutons. Combien a-t-il mis de temps pour un bouton ?

Réponse : 50 secondes.

8. Un train a mis 2 heures 25 minutes 13 secondes pour parcourir une distance de 87130 mètres. Combien fait-il de mètres par seconde ?

Réponse : 10 mètres.

9. Le bateau à vapeur met 2 heures 55 minutes 38 secondes depuis Nyon jusqu'à Vevey. Sachant qu'il est parti à 8 heures 12 minutes 43 secondes de Nyon, on demande à quelle heure il arrivera à Vevey ?

Réponse : à 11 heures 8 minutes 21 secondes.

10. Un réservoir a une contenance de 5496 litres. Il est rempli par un robinet qui débite 5 décilitres par seconde. Au bout de combien de temps sera-t-il rempli ?

Réponse : 3 heures 3 minutes 12 secondes.

F. MEYER

**Transformation de nombres complexes en fractions ordinaires et décimales.**

1. La lune tourne sur elle-même en 27 jours, 7 heures, 43 minutes et 11 secondes. Traduisez cette durée : a) en expression fractionnaire de jours ; b) en nombre décimal de jours.

Réponses : a)  $27 \frac{27791}{86400}$  jours ; b) 27,32166 jours.

2. Le mois lunaire, ou lunaison, a une durée de 29 jours, 12 heures, 44 minutes, 3 secondes. Indiquez ce temps : a) en nombre fractionnaire de jours ; b) en nombre décimal de jours.

Réponses : a)  $29 \frac{15281}{28800}$  jours ; b) 29,5306 jours.

3. La terre tourne autour du soleil en 365 jours, 5 heures, 48 minutes et 48 secondes. Désignez cette période en nombre fractionnaire de jours et en nombre décimal.

Réponses :  $365 \frac{109}{450}$  jours ; 365,2422 jours.

U. B.

**Arithmétique à l'usage des écoles primaires**, renfermant des notions théoriques suivies de nombreux exercices oraux et écrits. — Cours moyen et supérieur. (Nouvelle édition).

Il est à noter, à propos de ce classique avantageusement apprécié dans le N° 51 de *l'Educateur*, que la vente par le Dépôt du matériel scolaire est circonscrite au canton. Les demandes pour l'obtenir hors du Valais continueront ainsi d'être servies par les soins de l'ancien éditeur, M. P. Pignat, à Sion, auquel on devra dès lors s'adresser et qui renseignera incessamment, par l'envoi d'un prospectus, sur les conditions de prix.

## LA FAMILLE

JOURNAL POUR TOUS, ILLUSTRÉ

Paraissant deux fois par mois et formant à la fin de l'année un volume de près de 600 pages avec plus de 80 gravures.

**Numéro spécimen gratis.**

Nouvelles, biographies, histoire, géographie et voyages, chroniques scientifique, industrielle et géographique régulière, travaux féminins et recettes de ménage. Tel est le contenu varié de ce journal que son extrême bon marché met à la portée de toutes les bourses.

*Prix : 5 francs par an*

pour la Suisse et tous les pays, port compris.

Toutes les personnes qui paieront leur abonnement avant le 10 janvier auront droit à la

**PRIME GRATUITE**

consistant en une valeur de 5 francs en livres.

**Bureau chez Georges Bridel & C<sup>ie</sup> à Lausanne.**

*Vient de paraître chez*

**AMACKER & C<sup>ie</sup>**, imprimeur-éditeur, Lausanne

27, Maupas, 27

**ENTRE JURA ET PYRÉNÉES**

par **† Henri Mayor**

ancien professeur à l'Ecole normale de Lausanne

**Prix : 2 francs. — Envoi par remboursement**

---

## H. Mignot, éditeur

LAUSANNE, Pré-du-Marché, 17.

**. Prime aux abonnés de l'ÉDUCATEUR**

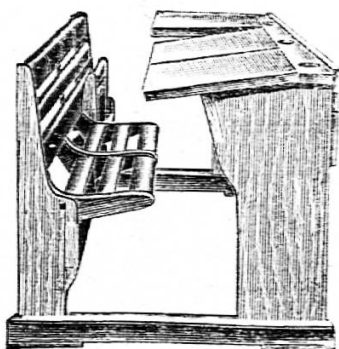
Quelques exemplaires des ouvrages ci-après indiqués sont mis gratuitement à la disposition des abonnés de *l'Educateur*:

**Genèse des grands hommes. Gens de lettres français modernes**, par A. ODIN, professeur à l'Université de Sofia. 2 vol. in-8°, avec 33 tableaux et 24 cartes.

**Exercices de style et de composition**, par C. MIGNOT, troisième édition.

Joindre à la demande un timbre de 40 cent. pour affranchissement de voiel.n

FABRIQUE SPÉCIALE POUR INSTALLATIONS D'ÉCOLE



Système de banc d'école  
bernois.

**Hunziker & Cie, Aarau**

Fournisseurs des tables  
pour l'école d'Olten

Auditoires du Technikum, de  
Bienne

Salles de dessin du Polytech-  
nikum, Zürich.

---

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS  
ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100



*pour Dames et Messieurs*

**J. Rathgeb-Moulin**

Rue de Bourg, 20  
**LAUSANNE**

**GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES**

Draperie et Nouveautés pour Robes

— *Trousseaux complets* —

---

**TRAVAUX MANUELS**

Pyrogravure

SCULPTURE ÉLÉMENTAIRE

Découpage du bois

PRIX-COURANT GRATIS ET FRANCO

**E. KLIEBES**

**GENÈVE, 39, rue de l'Entrepôt, GENÈVE**

---

**PENSIONNAT**

H 14627 L.

**A louer**, pour pensionnat de garçons, un **bâtiment** bien situé dans un village aux environs de Payerne. S'adresser au **notaire Pldoux, Payerne**.

ATELIER DE RELIURE

**CH. MAULAZ**

*Escaliers-du-Marché, 23*

— **LAUSANNE** —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

## Spécialité de Chemises

**Grand choix** de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

— **CONFECTION SUR MESURE** —

CHEZ

**CONSTANT GACHET, AUBONNE**

## Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets  
75, 85 à 130 fr.

Lits fer, complets  
38, 48 à 68 fr.

Garde-robes massives  
100, 115 à 125 fr.

Garde-robes sapin  
50, 60 à 75 fr.

Lavabos-commode marbre  
55, 65 à 75 fr.

Lavabos simples, marbre  
22, 25 à 45 fr.

Armoires à glace,  
120 à 180 fr.

Commodes massives  
50 à 75 fr.

Ameublements de salon,  
Louis XV 140 à 350 fr.

Ameublements de salon,  
Louis XIV 350 à 550 fr.

Ameublements de salon,  
Louis XVI 380 à 580 fr.

Canapés divers  
20, 30, 35, 38 à 75 fr.

*Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,*

**LAUSANNE, PLACE CENTRALE**

**Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.**

# FÆTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique - LAUSANNE

## NOUVEAUTÉS

—  Musique religieuse pour Noël.  —

**Toutes ces œuvres seront envoyées à l'examen sur demande.**

### QUATRE NOËLS

pour chœur de femmes avec accompagnement de l'orgue ou harmonium,

par

**T. STRONG.**

Prix : en 1 cahier, partition net fr. 4.50. Par numéros séparés : N° 1, fr. 1.50. N° 2, fr. 1.—. N° 3 et 4 à fr. 2.— chacun.

*Kling, H.* Louange à Dieu, chœur à 3 voix égales avec accompagnement d'Orgue (harmonium ou piano),  
partition 3.—  
parties 0.25  
Cantique de Noël, chant et piano 1 50  
chœur à 4 voix mixtes 0.50  
chœur à 4 voix d'hommes 1.—  
chœur à 3 voix égales 0.30  
Chant de Noël, chant et piano 2.—

#### Chœurs mixtes

*North, C.* Noël. La terre a tressailli 1.50  
*Bischoff, J.* Soir de Noël 0.50  
*Nossek, C.* Chant de Noël 0.50  
*Lauber, E.* Noël 0.50  
*Sinigaglia, L.* Noël 1.—  
*Adam, A.* Cantique de Noël 0.50  
*Schumann, R.* Chant de Noël 0.25

#### Chœurs mixtes

*Bost, L.* Noël ! Noël ! 0.60  
*Bischoff, J.* Noël ! Le cantique des anges 1.—

#### A 3 voix égales.

*North, C.* Op. 21-6. Chants de Noël 0.25  
Op. 33 6. Noël de J. G. Aiblinger 0.25  
*Kling, H.* Chant de Noël 0.25  
*Chassain, R.* La Noël des petits enfants 0.25  
*Adam, A.* Cantique de Noël 0.25  
*Schumann, R.* Chant de Noël 0.25  
*Denoyelle, U.* Noël 0.25

#### Chœurs à 4 voix d'hommes.

*Nossek, C.* Noël 1.—  
*Uffolz, P.* Noël 1.50  
*North, C.* Chant de Noël 1.50  
*Adam, A.* Cantique de Noël 0.50  
*Schumann, R.* Chant de Noël 0.50

Demandez les grands succès :

**Læwe, C.** La Montre, célèbre ballade, mezzo-soprano ou baryton . . . . . Fr. 1.50

**Ganz, R.** Noël en rêve. . . . . Fr. 2.—

**Grünholzer, K.** Sur la montagne. 7 mélodies. 2<sup>me</sup> édition Fr. 2.—

**Album populaire suisse.** 40 mélodies nationales pour piano (chant ad lib.) . . . . . Fr. 3.—

Le même pour violon, flute, cornet, clarinette ou bugle . . Fr. 1.50

### RINCK-NORTH-CANTATE DE NOËL

à 4 voix mixtes (solo et chœurs), avec accompagnement d'orgue (harmonium ou piano)

Partition: fr. 4. — Parties: fr. 0 50

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

XXXVII<sup>me</sup> ANNEE — N° 2

LAUSANNE — 12 janvier 1901.



# L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·ROMANDE·)

## ORGANE

DE LA

### SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

**FRANÇOIS GUEX**, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

**U. BRIOD**, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

**MARIUS PERRIN**, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX  
de  
l'abonnement :

Suisse,  
5 fr.

Etranger,  
fr. 7.50.

On peut  
s'abonner et  
remettre  
les annonces :

Librairie PAYOT & Co  
Lausanne.

R. LUGER 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

|                                      |             |                                     |              |
|--------------------------------------|-------------|-------------------------------------|--------------|
| <b>Genève.</b>                       |             | <b>Valais.</b>                      |              |
| MM. <b>Baatard</b> , Lucien, prof.,  | Genève.     | M. <b>Blanchut</b> , F., inst.,     | Collonges.   |
| <b>Rosier</b> , William, prof.,      | Genève.     | <b>Vaud.</b>                        |              |
| <b>Grosgrin</b> , L., inst.,         | Genève.     | MM. <b>Cloux</b> , F.,              | Essertines.  |
| <b>Pesson</b> , Ch., inst.           | Genève.     | <b>Dériaz</b> , J.,                 | Dizy.        |
| <b>Jura Bernois.</b>                 |             | <b>Cornamusaz</b> , F.,             | Trey.        |
| MM. <b>Chatelain</b> , G., inspect., | Porrentruy. | <b>Rochat</b> , P.,                 | Yverdon.     |
| <b>Mercerat</b> , E., inst.          | Sonvillier. | <b>Jayet</b> , L.,                  | Lausanne.    |
| <b>Duvoisin</b> , H., direct.,       | Delémont.   | <b>Visinand</b> , L.,               | Lausanne.    |
| <b>Schaller</b> , G., direct.,       | Porrentruy. | <b>Faillettaz</b> , G.,             | Gimel.       |
| <b>Gylam</b> , A., inspecteur.       | Corgémont.  | <b>Briod</b> , E.,                  | Fey.         |
| <b>Baumgartner</b> , A., inst.,      | Bienne.     | <b>Martin</b> , H.,                 | Lausanne.    |
| <b>Neuchâtel.</b>                    |             | <b>Magnin</b> , J.,                 | Préverenges. |
| MM. <b>Thlébaud</b> , A., inst.,     | Locle.      | <b>Suisse allemande.</b>            |              |
| <b>Grandjean</b> , A., inst.,        | Locle.      | M. <b>Fritschl</b> , Fr., président |              |
| <b>Brandt</b> , W., inst.,           | Neuchâtel.  | du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,   | Zurich.      |
| <b>Fribourg.</b>                     |             |                                     |              |
| M. <b>Genoud</b> , Léon, directeur,  | Fribourg.   |                                     |              |

Tessin : M. Nizzola.

## Bureau de la Société pédagogique romande.

|                                                                |           |                                                 |           |
|----------------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------|-----------|
| MM. <b>Ruchet</b> , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, | Berne.    | MM. <b>Perrin</b> , Marius, adjoint, trésorier, | Lausanne. |
| <b>Gagnaux</b> , L., syndic, président effectif,               | Lausanne. | <b>Sonnay</b> , adjoint, secrétaire,            | Lausanne. |
| <b>Burdet</b> , L., instituteur, vice-président,               | Lutry.    |                                                 |           |

# RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

| Age du rentier | Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an | Age du rentier | Rente annuelle pour un placement de 1000 fr. |
|----------------|---------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------------------|
| <b>50</b>      | 1461,95                                                             | <b>50</b>      | 68,40                                        |
| <b>55</b>      | 1290,15                                                             | <b>55</b>      | 77,51                                        |
| <b>60</b>      | 1108,80                                                             | <b>60</b>      | 90,19                                        |
| <b>65</b>      | 923,83                                                              | <b>65</b>      | 108,25                                       |
| <b>70</b>      | 776,77                                                              | <b>70</b>      | 128,74                                       |

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse  
d'Assurances générales sur la vie humaine  
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse  
à ZURICH

*F. Payot & C<sup>ie</sup>, libraires-éditeurs, Lausanne*

1, rue de Bourg, 1

## NOUVEAUTÉS

### AU FOYER ROMAND

Etrennes littéraires illustrées pour 1901.

Prose et poésie, par les principaux écrivains de la Suisse romande.

1 volume in-16, broché : fr. 3.50, relié avec plaque spéciale : fr. 5.

ALFRED CERESOLE

### VOIX ET SOUVENIRS

Avec le portrait de l'auteur. — 1 volume in-16, broché : fr. 3.50.

#### AU MILIEU DU CHEMIN

Par Edouard Rod.

In-16, fr. 3.50.

#### POUR ELLE !

Nouvelle par M<sup>me</sup> S. Gagnebin.

In-16, fr. 2.50.

#### LA CAPITAINE DONNADIEU

Roman contemporain, par Paul Neyret.

In-16, fr. 3.

#### LE STÉRILE SACRIFICE

Roman, par André-M. Gladès.

In-16, fr. 3.50.

*Nouvelle collection illustrée pour la jeunesse :*

#### DON QUICHOTTE

Cartonné : 75 ct.

#### OEIL DE FAUCON

Cartonné : fr. 1.25.

---

## AGRICULTURE ET COMMERCE

### Apprentissage

#### Examens d'apprentis en 1901

Les apprentis et apprenties qui désirent subir les examens pour l'obtention du diplôme professionnel sont invités à se faire inscrire auprès du département soussigné **jusqu'au 31 janvier prochain.**

On peut se procurer les formules d'inscription et les programmes au département, auprès des greffes des prud'hommes et de toutes les commissions d'apprentissage.

Ces examens, qui sont gratuits, auront lieu à Lausanne au printemps; y sont admis les apprentis ayant fait un apprentissage d'une durée suffisante, conformément au tableau dressé par la société suisse des arts et métiers, inséré à pages 6 et 7 du Recueil des programmes.

### Cours de coupe et d'assemblage pour couturières et lingères.

Dès avril, il sera donné des cours de coupe et d'assemblage pour jeunes ouvrières et apprenties couturières et lingères qui ont terminé ou qui sont près de terminer leur apprentissage. Ces cours durent cinq semaines; ils sont gratuits pour les personnes d'origine suisse; des subsides peuvent être accordés **aux apprenties** vaudoises indigentes.

Un **cours supérieur** est offert **aux couturières** ayant déjà suivi avec succès un premier cours.

Les programmes sont envoyés gratuitement par le département soussigné qui reçoit les inscriptions jusqu'au 31 janvier prochain.

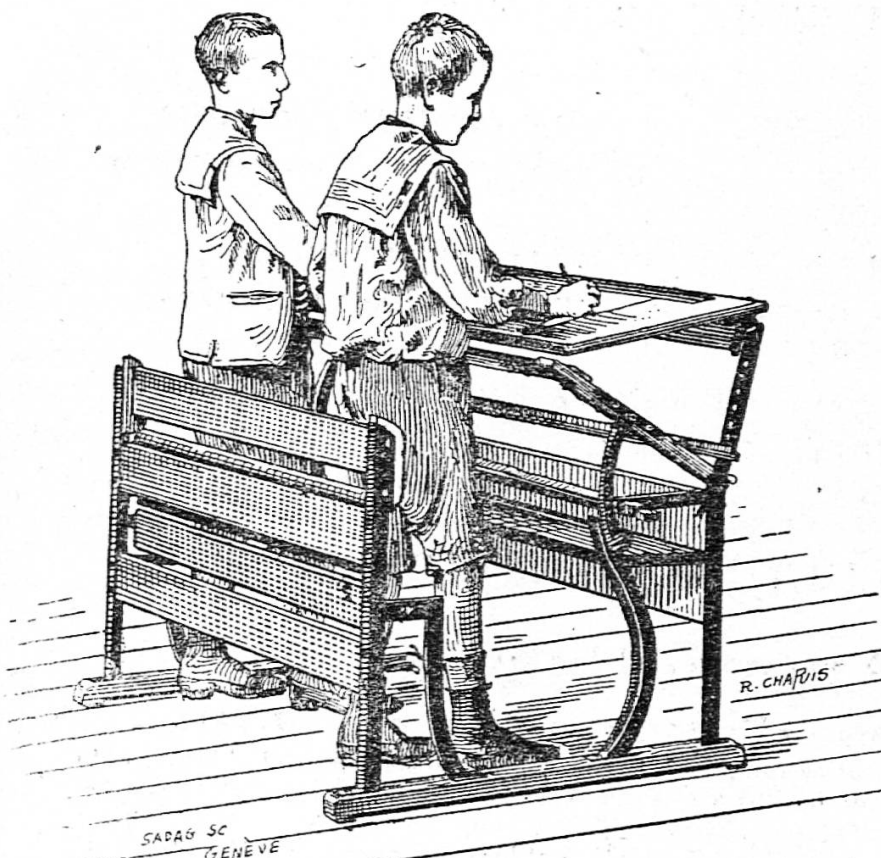
Lausanne, le 23 novembre 1900.

Le chef du département de l'agriculture et du commerce,  
VIQUERAT.

# PUPITRES HYGIENIQUES A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 1900

Groupe 1. Classe 1.

MÉDAILLE D'OR

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

## Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

*S'adapte à toutes tailles.*

La fabrication peut faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc  
47 fr. 50

Même modèle avec chaise  
47 fr. 50

Attestations et prospectus à disposition.



1883. Vienne. — Médaille mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale d'Inventions brevetées, Paris. Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris. — Médaille d'or.

